

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 7 JUILLET 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
07/4/25
DOSSIER N°5765**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - FONCTION 2 :
ENSEIGNEMENT**

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Catherine DEFEMME à Patrice MORANCAIS
Thierry GAILLARD à Valéry MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Marie-France GALBRUN
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Bertrand LABAR
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - FONCTION 2 :
ENSEIGNEMENT**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-07/4/25 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'accorder les subventions d'un montant de **3 000€**, figurant dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATION	ACTIVITES/MISSIONS	SUBVENTION ACCORDÉE
EGEE (Entente des Générations pour l'Education, l'Entreprise et l'Emploi) - Délégation départementale en Creuse 41 Rue de la Grave - 23000 GUERET	EGEE propose des interventions gratuites aux chefs d'établissements en matière de connaissance de l'entreprise, d'orientation et de recherche de stage. Ces interventions génèrent des frais importants de déplacement. Pour 2022/2023, les interventions se sont déroulées dans les établissements de Guéret et ont concerné 62 collégiens. Pour l'année 2023/2024, les contacts avec les établissements seront menés à partir de mi-mai. Les collèges "cibles" sont PARSAC, AHUN, AUBUSSON, BOURGANEUF, LA SOUTERRAINE, BENEVENT L'ABBAYE, DUN LE PALESTEL. Les autres établissements viendront de manière spontanée vers l'association.	1 500 €
ALC (Association Limousine des Challenges) - Délégation départementale en Creuse 41 Rue de la Grave - 23000 GUERET	ALC a pour objectif de rapprocher le monde de l'école avec celui de l'entreprise. Elle organise plusieurs concours à destination des établissements scolaires (collégiens, lycéens et étudiants), notamment le concours "J'InnoVe en Vrai" qui s'est déroulé le 22 novembre 2022 à LA SOUTERRAINE et a ainsi regroupé 30 collégiens de Marouzeau et 40 collégiens de DUN LE PALESTEL. Pour 2023/2024, le concours se déroulera en novembre. Le lieu reste à déterminer. Il y a entre 150 et 180 jeunes, collégiens à bac +3 concernés. Pour les concours "longs" (sur une année scolaire) 72 jeunes ont été accompagnés en 2022/2023, dont 15 collégiens de Nadaud et 20 élèves des classes relais de Marouzeau. Pour 2023/2024 une prospection sera menée auprès des équipes pédagogiques d'AUBUSSON, BOURGANEUF, FELLETIN, AHUN.... Tous ces concours nécessitent de nombreux déplacements des permanents et bénévoles de l'association.	1 500 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette décision,

Dit que les sommes nécessaires seront prélevées au Chapitre 65 – article 65748 fonction 288 du budget départemental.

251244
Publié sur www.creuse.fr le 13/07/2023

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20230711-CP2023171-DE

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET